



**Austérité et compressions  
à l'aube de la négociation**

## PRÉSIDENCE

# Négociier en période d'austérité nécessitera mobilisation et solidarité

Le rôle de la présidence est d'animer la vie syndicale, celle de l'équipe et celle de la grande communauté des personnes chargées de cours. Voici un tour de piste rapide des principaux événements qui ont alimenté nos actions et nos débats.

Cette année, la conjoncture universitaire a été marquée par le retour des compressions budgétaires dans les universités. Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement Couillard a annoncé des compressions de près de 200 millions de dollars et en mars 2015, il a ajouté une nouvelle coupe de 100 millions. C'est dans cette conjoncture complexe que le SCCUQ a élaboré son cahier de demande pour le prochain cycle de négociation.

### La lutte à l'austérité

Sous prétexte de rigueur budgétaire, le gouvernement coupe et réorganise les services publics. Les milieux syndicaux, étudiants et communautaires se sont opposés à

ces mesures d'austérité. Le SCCUQ a participé aux diverses manifestations organisées par les centrales syndicales, par la Coalition opposée la tarification et la privatisation des services publics et par l'ASSÉ. Et ça se poursuit. Le Syndicat invite ses membres à participer aux diverses activités de perturbation du 1<sup>er</sup> Mai.

À la fin mars, cette lutte a culminé avec la grève de nombreuses associations facultaires uqamiennes. Avant même le début du mouvement, l'UQAM a adopté la ligne dure en menaçant d'expulser neuf étudiants, dont les deux représentants étudiants au Conseil d'administration (CA). L'engagement, dès la première semaine de grève, de gardiens de sécurité en civil a envenimé la situation. L'adoption d'une injonction imposant la tenue des cours et l'appel à la police ont accru les tensions au sein de l'Université. Tout comme à l'Université du Québec en Outaouais et à l'Université de Montréal en 2012,

l'adoption d'une telle approche n'a pas favorisé un climat approprié à l'enseignement.

L'envoi de directives contradictoires concernant le prolongement de la session a créé de l'incertitude auprès des personnes chargées de

cours. Fort d'une résolution adoptée à l'unanimité en assemblée générale, le Syndicat a signalé à la partie patronale l'importance de donner aux enseignantes et enseignants des consignes claires et de respecter les prérogatives de la Commission des études.

### La lutte aux compressions à l'UQAM

En août 2014, le CA de l'UQAM a mis en place un groupe de travail afin d'élaborer un *Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018*. Ce comité a eu comme mandat de rechercher des « mesures d'économie », allant jusqu'à « questionner la pertinence du maintien de toutes les activités et programmes existants ».

À la fin janvier, les chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal ont rejeté à l'unanimité les hypothèses de ce Plan. Les membres se sont insurgés plus particulièrement contre toute coupe dans l'offre de cours qui affecterait inévitablement la qualité de l'enseignement et la diversité des cours et réduirait par le fait même les services offerts aux étudiantes et aux étudiants.

Au début de février, toutes les associations étudiantes et tous les syndicats ont transmis leur opposition à ces compressions. À la mi-février, lors d'une manifestation commune, le SPUQ et le SCCUQ ont dénoncé ce Plan. La direction a pris acte de l'opposition de la communauté et a indiqué au CA que les hypothèses prévues dans le Plan n'étaient plus sur la table. Un mois plus tard, la direction proposait de nouvelles hypothèses de



Photo : CCMM-CSN

compressions. La baisse salariale ne semble plus à l'ordre jour, mais le projet de supprimer quelque 150 cours semble maintenu.

Le SCCUQ remet spécifiquement en question certains choix budgétaires de l'UQAM, et en particulier certains virements discrétionnaires du Fonds de fonctionnement vers le Fonds des immobilisations (PDI). En période de compressions, il est étonnant que l'UQAM prévoit toujours virer quelque 12 millions de dollars vers le PDI et les projets informatiques.

### **Préparation de la négociation collective**

Immédiatement après son élection, le Comité de préparation de la convention collective (CPCC) a pris le pouls des membres lors de la tournée des unités organisée à l'automne. Au début mars, lors de deux conseils syndicaux, il a présenté une série de demandes qui tiennent compte des préoccupations des membres et de la réalité de leurs départements.

À la mi-mars, à l'initiative d'une quinzaine de membres, une assemblée générale spéciale a été convoquée afin de discuter de la stabilisation de l'emploi et plus spécifiquement du statut de chargé d'enseignement. Le débat commencé lors de cette AG s'est poursuivi à l'assemblée suivante où le principe d'un contrat à durée indéterminée (CDI) a été entériné.

À la mi-avril, outre l'adoption de ce principe, les chargées et chargés de cours ont adopté des demandes traitant de la reconnaissance institutionnelle, de la consolidation du bassin, du processus d'attribution des charges de cours, de l'introduction de l'affichage annuel, de la rémunération et des avantages sociaux. Pour le Comité exécutif, ces grandes orientations permettront de valoriser et de consolider le statut de chargé de cours.

### **Préparation de la mobilisation**

Pendant que le Comité des agentes et agents de relations de travail (CAART) soutenait le CPCC dans l'élaboration des grandes orientations du prochain cycle négociation, les membres du Comité mobilisation-intégration (CMI) ont cherché à susciter une plus grande participation des membres lors des instances.

Le CMI a, de plus, entrepris une réflexion sur la mobilisation des membres. Au Conseil syndical, les officières du Comité ont animé une discussion sur le rôle du délégué syndical. À la veille de la négociation, cette réflexion est cruciale et devra se poursuivre.

À l'occasion de la 14<sup>e</sup> Journée internationale des chargées et chargés de cours, au mois de novembre, la FNEEQ a organisé un premier forum sur les enseignantes et enseignants contractuels universitaires. Avec les autres personnes chargées de cours du Québec, une trentaine de membres du SCCUQ ont déboulonné les mythes entourant la présence des contractuels à l'université. Le Syndicat désire s'inspirer de cette expérience pour rendre plus visible la présence des personnes chargées de cours à l'UQAM. Ainsi, le CMI prépare un événement qui illustrera leur passion et la diversité de leur contribution.

L'infolettre continue d'informer les membres sur les mobilisations concernant l'austérité et les luttes syndicales en matière d'éducation. Le succès de l'infolettre se poursuit auprès de nos membres et elle est de plus en plus reconnue dans le milieu syndical.

Après des *SCCUQ@actualités* sur la précarité et la formation à distance, le dernier numéro sur la reconnaissance continue d'étayer les principaux enjeux de la négociation.

### **Vie syndicale**

Le Comité exécutif continue de travailler à partir des conclusions

du rapport sur la vie syndicale. La vice-présidence à la convention collective a finalisé une politique contre le harcèlement sexuel et psychologique propre au Syndicat. Cette politique devrait être adoptée à l'automne.

Un sous-comité du Comité exécutif a proposé des changements à la politique électorale. Ces changements ont été adoptés à l'automne dernier. Le débat concernant les nouvelles procédures électorales n'est pas terminé et devrait se poursuivre l'automne prochain.

Dans l'esprit des recommandations du rapport, le Syndicat a fait les débats concernant le mode de négociation, la composition et le mandat du Comité de négociation. Le Syndicat a surtout pris le temps (deux CS et trois AG) de discuter à fond les orientations du prochain cycle de négociation.

### **Développer la solidarité**

Cette conjoncture difficile a permis de développer les solidarités avec les autres syndicats de l'UQAM. Le SCCUQ a appuyé le SEUQAM lors de ses difficiles négociations avec l'UQAM, le SPUQ lors des discussions concernant le Plan de compressions budgétaires, le SÉtuE, sous la bannière *À nous l'UQAM!* lors de manifestations contre les compressions budgétaires et les associations étudiantes lors du conflit étudiant.

Il faut prendre acte de la nouvelle attitude de l'UQAM, le Syndicat propose un projet rassembleur, mais pour le réaliser il faudra se mobiliser en vue de la prochaine négociation et se solidariser pour faire face aux compressions budgétaires.

*Marie Blais*  
**Présidente**

## RELATIONS INTERSYNDICALES

# Une année de luttes contre l'austérité

Le Syndicat a participé au 64<sup>e</sup> congrès de la CSN en mai 2014, aux assembles générales du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), aux conseils fédéraux de la FNEEQ, en mai et novembre, aux réunions du Regroupement université de la FNEEQ, au congrès de la Coalition du personnel enseignant précaire en enseignement supérieur (COCAL), au Forum social des peuples, en août, et au Forum des enseignantes et enseignants contractuels en novembre.

La présence du SCCUQ aux assemblées mensuelles du CCMM nous a permis de participer aux débats sur les impacts de l'austérité sur les systèmes de santé et d'éducation et de prendre part aux actions collectives du mouvement syndical montréalais contre le démantèlement du système des services publics québécois.

C'est ainsi que les membres délégués du Syndicat ont discuté de perturbations économiques et de grève sociale lors d'une assemblée générale spéciale, le 18 février, portant exclusivement sur les moyens de lutte. Nous avons participé à plusieurs comités d'accueil des ministres de l'Éducation et celui des Finances, entre autres, à l'occasion de conférences devant les membres de la Chambre de commerce.

Le SCCUQ a d'ailleurs invité Dominique Daigneault, présidente du CCMM, à présenter le plan de luttes lors d'une conférence portant sur l'austérité. Mise à l'horaire avant le premier conseil syndical portant sur les orientations de la négociation, cette conférence s'inscrit dans une volonté de densifier nos rencontres syndicales de contenus socio-politiques. Philippe

Hurteau, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, a expliqué comment le discours alarmiste sur les finances publiques est plus idéologique que fondé sur des faits financiers. Après cette conférence, René Delvaux, membre étudiant du Conseil d'administration de l'UQAM, de même que Alex Dandurand, de la coalition Printemps 2015, ont alimenté notre réflexion sur les résistances à opposer aux compressions budgétaires, à l'UQAM comme sur la place publique.

Dans le même esprit, une table ronde autour des impacts de l'austérité dans les ghettos d'emploi féminins a souligné la Journée internationale des femmes. Carole Yerochewski, Lucie Martin et Ariane Bouchard ont respectivement parlé de la croissance des inégalités de genre, des conditions de travail dans l'enseignement primaire et dans le réseau de la santé.

### Deux forums, un regroupement et des États généraux

Le Forum social des peuples, lieu de convergence des mouvements sociaux, de la société civile et des syndicats, nous a permis de suivre les débats sur des rapprochements interculturels, des luttes environnementales et luttes communes, pour rebâtir une société plus juste et plus démocratique.

Le Forum des enseignantes et enseignants contractuels a été un espace de discussion pour les 15 000 chargées et chargés de cours, tutrices et tuteurs du Québec, pilier de l'en-

seignement au 1<sup>er</sup> cycle. Le SCCUQ a participé aux divers ateliers et panels touchant la formation à distance, l'intégration, les conditions de travail, la liberté académique, la propriété intellectuelle, la recherche, la création et les services à la collectivité et sur la précarité des chargées et chargés de cours.

Du côté du Regroupement université de la FNEEQ, une importante discussion a débuté sur le statut de chargé d'enseignement, en plus des habituels échanges sur les négociations ailleurs au Québec. Une nouveauté cette année, le Regroupement

a invité les représentantes, représentants des syndicats de chargées et chargés de cours des universités du Québec à Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Concordia à se joindre au Regroupement, d'abord dans le but de dégager une position commune contre les coupes dans les universités, puis dans le cadre des réflexions sur la stabilisation de l'emploi.

Enfin, la FNEEQ lançait, le 19 mars, les États généraux sur l'enseignement supérieur. Il est temps de joindre nos forces, de prendre la parole publique, de préciser ce rêve d'un Québec où l'éducation serait une véritable priorité nationale, un véritable droit.

### À nous l'UQAM! et un plan de coupes à la poubelle

Le SCCUQ a maintenu toute l'année des discussions avec les autres syndicats de l'institution – SPUQ, SEUQAM et SÉtuE – et les associations étudiantes facultaires sur



## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

# Politique électorale et convention collective renouvelées

Au secrétariat général, l'année 2014-2015 a été marquée par deux dossiers importants. La refonte de notre politique électorale a été menée à bon port et s'est soldée par l'adoption, en assemblée générale à l'automne, de mandats de deux ans pour l'ensemble de l'équipe syndicale. Le processus de renouvellement de la convention collective SCCUQ – STT-CSN, la convention qui encadre les relations de travail entre le Syndicat et notre secrétaire, Violaine Gasse, s'est terminé le mois dernier par une entente satisfaisant les deux parties.

La dernière année a également été marquée par la tenue de dix assemblées générales, trois conseils syndicaux, plus de 40 réunions du comité exécutif (CE) et plusieurs réunions de l'équipe syndicale, réunissant les membres du CE, du Comité mobilisation-intégration et du Comité des agentes et agents de relations de travail. Le secrétariat général s'est acquitté de l'ensemble des tâches qui découlent de la préparation et du suivi des instances syndicales, soit la préparation des projets d'ordre du jour, l'envoi des avis de convocation, la planification matérielle et logistique des

assemblées, la prise de notes et la rédaction des procès-verbaux ainsi que l'encadrement du processus de mise en candidature lors des élections.

Le secrétariat général a, d'autre part, géré le parc informatique et les espaces de travail du Syndicat qui ont subi quelques transformations au cours de l'année.

**Hélène Belley**  
Secrétaire générale

des dossiers collectifs qui nous préoccupent : le droit de vote des chargées, chargés de cours aux comités de programme, les négociations des conventions collectives, les évaluations d'enseignement, les budgets d'auxiliaires d'enseignement, l'enseignement à distance et la politique de vidéosurveillance.

Le SCCUQ a cosigné un manifeste *À nous l'UQAM!* qui reflète la position collective des associations étudiantes et des syndicats de l'UQAM contre l'austérité, pour un financement public des universités, pour une université critique au service du bien commun et contre la marchandisation du savoir ainsi que du modèle de gestion managériale.

Les associations étudiantes de l'UQAM et le Comité mobilisation-intégration du SCCUQ ont distribué la déclaration commune, le mercredi 3 décembre, dans les casiers des étudiantes, étudiants, des professeurs, professeurs et des chargées, chargés de cours.

La direction de l'UQAM a convo-

qué les représentantes et représentants des syndicats de l'UQAM le 12 janvier pour communiquer ses hypothèses de *Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018*. Depuis, l'intersyndicale est sur la touche. Les quatre syndicats ont adopté une position commune. Ils rejettent toutes mesures qui affecteraient les conditions de travail et d'étude de la communauté uqamienne, refusent que le personnel et les étudiantes, étudiants paient pour les choix budgétaires de l'Université et ils blâment le recteur et la direction.

À l'initiative du SPUQ, des professeurs, professeurs, des chargées, chargés de cours, des étudiantes, étudiants ont brûlé le document de la direction dans une poubelle sur la Place Pasteur devant les bureaux du Rectorat, quelques heures avant la tenue d'un Conseil d'administration.

### Bourses et dons de solidarité

Nos instances syndicales ont accordé des dons de solidarité au

SEUQAM, lors de la grève, à des organisations de défense et de services pour les femmes – Action travail des femmes, Fondation la Rue des Femmes, Fiducie de la Fédération des Femmes du Québec – et à des organismes qui mènent des luttes pour les droits des travailleuses et des travailleurs syndiqués et non syndiqués, des organismes de défense et de changements sociaux, le Mouvement Action chômage de Montréal, le RAPSIM et la Clinique Droits Devant.

Le Syndicat a également soutenu plusieurs mouvements et organismes de solidarité, dont Amnistie Internationale et la Ligue des droits et libertés. De plus, les bourses Laurie-Girouard et Christiane-Mallet ont été accordées par le SCCUQ à des étudiants de l'UQAM.

**Yvette Podkhlebnik (mai à décembre)**  
**Marie-Pierre Boucher (janvier à avril)**  
Vice-présidente aux relations intersyndicales

## INFORMATION

# Régularité, visibilité et reconnaissance

**A**u moment de tenir l'Assemblée générale statutaire, le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM aura publié 45 éditions de son infolettre hebdomadaire au cours de l'année 2014-2015.

Les membres y auront été informés des prises de position, de la tenue des assemblées générales et des conseils syndicaux, d'avis sur des points de la convention collective

prises de position, mémoires, publications, grèves et règlements de conflits ainsi qu'une revue de presse, souvent avec plusieurs liens pertinents pour en savoir davantage. Et le tout dans un format permettant une consultation rapide et sélective de sujets souvent variés, même si les mesures d'austérité et compressions gouvernementales y auront occupé une place importante.

### Vidéos : nouveaux membres, passion et précarité

Le SCCUQ a réalisé et mis en ligne une vidéo sur la manifestation de rejet par la communauté uqamienne du Plan d'atteinte à l'équilibre budgétaire

de l'UQAM. Un communiqué de presse a également été publié. Une session d'information s'adressant aux nouvelles personnes chargées de cours a aussi été filmée le même jour, permettant ainsi à celles et ceux qui n'ont pu y assister d'avoir accès à des avis et renseignements pertinents pour leur avenir entre nos murs en consultant la vidéo de 30 minutes sur le site web du Syndicat.

Une vidéo de 22 minutes, intitulée *Des précaires chargés de passion*, a été réalisée en vue d'une activité de visibilité des personnes chargées de cours à l'aube de la négocia-

tion visant le renouvellement de la convention collective. Une dizaine de chargées et chargés de cours y racontent leur passion du métier et la précarité des conditions dans lesquelles elles et ils l'exercent. Des capsules sur les propos de chacune et chacun sont en ligne sur le site web du SCCUQ.

### La reconnaissance, il est temps de l'obtenir!

Un SCCUQ@tualités a été publié en mars sur le thème *La reconnaissance, il est temps de l'obtenir!* Vous pouvez y lire des textes sur cette longue lutte pour devenir des enseignants universitaires à part entière, la recherche, le site web de l'UQAM, les exigences de qualification pour l'enseignement, leur mécanisme de révision, le droit de vote aux comités de programme et l'affirmation des précaires.

La section du site [scquq.org](http://scquq.org) réservée aux membres est accessible depuis cet hiver. Vous y retrouvez les décisions des instances ainsi qu'une section permettant aux membres d'échanger des offres de biens et services. Il reste à la publier.

Le Syndicat a, finalement, réactivé sa page Facebook et accru sa présence dans les médias de masse, dont Radio-Canada, la station de radio 98,5, *Le Devoir* et *La Presse*. Les médias savent maintenant qu'il y a aussi des chargées, chargés de cours à l'UQAM.

**Richard Bousquet**  
Vice-président à l'information



Le SCCUQ a réalisé et mis en ligne une vidéo sur la manifestation de rejet par la communauté uqamienne du Plan d'atteinte à l'équilibre budgétaire de l'UQAM.

et les droits et devoirs des personnes chargées de cours, des dates importantes pour les affichages de cours, les demandes d'EQE et les projets d'intégration.

La section babillard des membres a rendu compte des publications, expositions ou autres réalisations, des reconnaissances de nombreux chargées et chargés de cours et aussi, malheureusement, du décès d'anciennes et d'anciens collègues.

Les membres ont été mis au courant tous les jeudis d'une trentaine de sujets se rapportant aux milieux syndical, social et de l'éducation : conférences, débats, manifesta-

## AFFAIRES UNIVERSITAIRES

# L'intégration, la mobilisation et la visibilité pour consolider notre place

Le mandat de la vice-présidence aux affaires universitaires inclut trois champs d'action : la coordination de nos représentants aux instances universitaires, l'intégration incluant la responsabilité du Comité mobilisation-intégration (CMI), et la mobilisation de nos membres.

Les rencontres avec nos représentants aux instances universitaires – la Commission des études, la Sous-commission des ressources et le Conseil d'administration – ont permis l'analyse collective de la situation et des interventions colligées de nos représentants dans divers dossiers universitaires, notamment dans des dossiers problématiques comme l'implantation de la Politique 23, le Plan d'atteinte à l'équilibre budgétaire de l'UQAM, la répartition des charges d'enseignement, etc.

L'étude du dossier de la Politique 23 d'évaluation des enseignements a permis de mettre en évidence les problématiques concernant son implantation et les soumettre à l'Assemblée générale du SCCUQ. Les commissaires au Conseil d'administration et à la Commission des

Études ont déposé à ces instances institutionnelles la position prise par les chargées, chargés de cours lors de cette assemblée qui a rejeté cette politique. Nos commissaires ont contesté l'implantation de la Politique 23, car dans sa forme actuelle elle ne correspond pas aux textes votés par la Commission des Études sur les points suivants :

- les systèmes informatiques ne permettent pas de contrôler l'ouverture et la fermeture des évaluations qui selon la politique doivent se faire uniquement en classe alors que dans leur état actuel les évaluations resteront disponibles aux étudiants pendant plusieurs semaines;
- l'université demande aux étudiants de se munir d'un portable ou d'un téléphone alors qu'elle-même doit fournir les conditions permettant de tenir une évaluation en ligne.

### Intégration et visibilité

Pour les trois dépôts de cette année budgétaire, le Comité de liaison institutionnel (CLI) a accordé les

montants suivants : 518 026 \$ lors du dépôt annuel en mai, 108 504 \$ pour le dépôt ad doc en octobre et 76 106 \$ lors du dépôt ad doc de janvier, le tout totalisant 702 636 \$.



*Des chargées et chargés de cours ont exposé des travaux de recherche et de création dans le cadre du Forum.*

Nous avons constaté une augmentation fulgurante du nombre de demandes de projets d'intégration, ce qui nous a restreints à octroyer seulement 25 % du montant total des demandes du dépôt de janvier. La preuve est faite que le budget global des projets d'intégration est devenu nettement insuffisant.

Deux ateliers de formation ont été offerts à nos membres des comités de liaison locaux (CLL) et ce dans but de les informer sur les objectifs de l'intégration, sur le rôle d'un CLL et sur le cheminement des projets d'intégration.

Comme chaque année, le CMI a organisé les assemblées d'unités qui nous ont permis de discuter avec nos collègues de leurs conditions de travail et de leur intégration afin de dégager les problématiques vécues par les chargées, chargés de cours dans leur unité de travail. Un document présentant à la fois la synthèse des rencontres des assemblées d'unités, les problématiques soulevées par les membres du SCCUQ lors des instances syndicales



et des ateliers du Forum sur les enseignantes et enseignants universitaires contractuels (FEEUC), ainsi que notre analyse de la situation a été préparé par la vice-présidence aux affaires universitaires et déposé lors d'une rencontre entre le CMI et les membres du Comité de préparation à la convention collective.

Des membres de l'équipe syndicale ont participé à l'organisation du FEEUC en novembre, valorisant l'intégration, la recherche et la création des membres du SCCUQ en dehors des murs de l'UQAM. Les débats ont aussi porté sur la liberté académique et le droit d'auteur. Une exposition des travaux de recherche et de création des chargées, chargés de cours des différentes universités a constitué une belle vitrine pour plusieurs de nos membres.

Le lieu social du Syndicat a également servi de lieu de visibilité pour des expositions d'œuvres artistiques et de rampe de lancement pour des publications de collègues, à l'intérieur des murs de l'UQAM.



Cette série d'activités faisant la promotion de notre travail de recherche et de création s'est terminée avec le lancement du livre *La dualité entre nature et culture* en sciences sociales, sous la direction de Benoit Coutu et l'exposition de photographies d'Emmanuel Chieze, *Spéculations* (photo ci-contre).

Trois objets de visibilité, une nouvelle bannière, un tract et une cape, ont été conçus par les membres du CMI en étroite collaboration avec notre conseiller à la mobilisation du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), Frédérick Bernier. Les slogans qu'ils véhiculent – une empreinte indélébile, surchargé.e.s de précarité – reflètent notre réalité de personnes chargées de cours.

#### La nécessaire mobilisation

Nous avons participé et mobilisé nos membres pour diverses actions de contestation. Le SCCUQ s'est concerté avec le SPUQ et les associations étudiantes de l'UQAM sur la Place Pasteur le 17 février afin de condamner le *Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire, 2015-2018 – Hypothèses de travail* défendu par le recteur et sa direction.

Le 26 mars, la journée du budget du gouvernement libéral qui étouffe les services publics, a été

l'occasion d'une petite manifestation du SCCUQ condamnant ces coupes budgétaires, notamment en éducation.

Le lendemain, le SCCUQ a condamné les menaces d'expulsion qui pèsent sur neuf étudiantes et étudiants et manifesté contre le profilage politique exercé par l'UQAM à la Place Pasteur dans le cadre d'un grand rassemblement de solidarité.

La vice-présidence aux affaires universitaires a assumé le mandat de préparation de la mobilisation de nos membres en vue de différentes actions politiques contre l'austérité et pour participer aux instances syndicales, assemblées générales et conseils syndicaux. En cette année de négociation collective, notre rôle est de faire que cette négociation devienne une démarche collective!

**Yvette Podkhlebnik**  
Vice-présidente aux affaires universitaires

Photos : Yvette Podkhlebnik



## COMITÉ MOBILISATION-INTÉGRATION

# Des projets d'intégration victimes de leur succès et un début de mobilisation

Cette dernière année, le Comité mobilisation-intégration (CMI) s'est donné comme objectif de remobiliser les membres de notre syndicat en vue de la négociation de notre prochaine convention collective. Nous avons d'ailleurs pu constater dès le printemps 2014, avec les assemblées facultaires, et cet automne, lors des assemblées d'unité, une présence accrue de nos membres. Des assemblées qui ont été le lieu de discussions nourries et constructives et qui nous ont permis de dresser un portrait de la situation des personnes chargées de cours, département par département. Nous avons ainsi pu compiler à la fois les avancées et l'ensemble des « irritants » que nous ont rapportés les membres et les présenter au Comité exécutif du SCCUQ, bien sûr, mais aussi en assemblée générale et auprès du CPCC.

Le Comité de liaison institutionnel (CLI) a reçu un nombre record de projets d'intégration lors du plan annuel de mai 2014. Des membres de 37 des 48 facultés, écoles et départements ont déposé des projets. Ceci est à la fois le reflet du dynamisme de nos membres et le résultat de nos séances d'information. Les deux dépôts ad hoc, soit ceux d'octobre 2014 et de janvier 2015, ont également été extrêmement volumineux, occasionnant malheureusement un manque de fonds pour l'ensemble des projets, lequel nous a obligés à appliquer une coupe drastique, surtout cet hiver.

Une formation a été offerte en janvier aux membres des comités

de liaison locaux (CLL). Le mois suivant, nous avons procédé à l'accueil des nouvelles personnes chargées de cours en collaboration avec l'équipe du CAART.

### **Solidarité, visibilité et reconnaissance**

Nous avons organisé, tout au long de l'année, diverses activités de solidarité, de visibilité et de reconnaissance. En juin 2014, vous avez été nombreux à participer au traditionnel barbecue qui était cette année un méchoui. En septembre, le lieu social a accueilli le lancement d'un ouvrage auquel le chargé de cours Jean-Pierre Girard a collaboré. En novembre, une exposition d'envergure d'oeuvres et de publications de nos membres s'est tenue pendant le Forum sur les enseignantes et enseignants universitaires contractuels. Durant ce forum, plusieurs personnes chargées de cours ont pris la parole et offert différents ateliers.

C'est dans la magnifique salle du Lion d'or que nous avons festoyé le 11 décembre 2014. L'ambiance était pour le moins joyeuse, entre la piñata et le party qui a suivi jusqu'aux petites heures du matin.

Le vernissage des photos d'Emmanuel Chiez a eu lieu en février 2015 au lieu social. Des photos que nous avons eu la chance de voir exposées sur nos murs durant plus d'un mois.

Toujours au lieu social, nous nous sommes réunis autour d'un verre lors de 5 à 7 après les assemblées générales et certains conseils syndicaux.

### **Bannière, cape et tract**

Côté mobilisation, le CMI a créé divers objets, dont une nouvelle bannière à laquelle vous avez collaboré en imprégnant vos mains, laissant ainsi une empreinte indélébile de notre présence à l'UQAM. Des capes rouges avec le slogan « surchargé.e.s de précarité » ont aussi été distribuées aux membres. N'hésitez pas à vous en procurer une au local du SCCUQ afin de pouvoir la porter durant nos prochaines actions. Nous avons également mis à votre disposition un tract qui résume nos conditions de travail inacceptables.

En terminant, le Comité mobilisation-intégration vous invite à participer activement à notre vie syndicale en étant présents aux diverses instances et à faire preuve de solidarité et de collaboration pour nous permettre une réelle mobilisation en cette période de négociation pour le renouvellement de notre convention collective.

*Isabelle Baez  
Nathalie Blanchet  
Jawaher Chourou*

*Comité de mobilisation-intégration*

## CONVENTION COLLECTIVE

# En marche vers la négociation

Cette année 2014-2015 a été occupée par plusieurs dossiers importants. Les membres du Syndicat ont eu à se prononcer sur l'adhésion à un régime d'invalidité longue durée. Après plusieurs assemblées générales et de multiples discussions, la majorité des membres a décidé de ne pas adhérer à un régime d'assurance longue durée qui aurait couvert les personnes en invalidité totale au-delà des six trimestres actuellement assurables.

En comité de relation professionnelle, nous avons eu plusieurs discussions sur l'interprétation du contrat d'assurance invalidité de courte durée. En effet, la partie patronale voulait revenir sur la clause d'exception qui permet de ne pas compter le trimestre d'été dans les trimestres couverts par l'assurance lorsqu'il n'y a pas d'affichage dans un département ou que la personne chargée de cours n'a pas obtenu de charge de cours après avoir régulièrement postulé. Finalement, nous avons convenu de maintenir la clause d'exception.

Un autre dossier nous a également occupés durant ces derniers mois. Il s'agit de l'embauche de personnes chargées de cours en contravention avec la clause 7.01 de notre convention collective. La clause 7.01 exige que les personnes chargées de cours répondent aux exigences de qualification pour l'enseignement (EQE). Or le vérificateur interne de l'UQAM a constaté que plusieurs personnes chargées de cours étaient embauchées alors qu'elles ne répondaient pas aux EQE. Pour remédier au problème, le Service du personnel enseignant (SPE) a envoyé des lettres à ces personnes les informant qu'elles ne recevraient ni pointage, ni compétence reconnue. De plus elles ne peuvent pas demander des EQE. Toutefois il n'en demeure pas

moins que le SPE viole régulièrement la convention collective. Pour ces raisons, nous avons déposé de nombreux griefs. D'autre part, nous tentons de négocier avec la partie patronale une amélioration de la clause 10.20 qui favoriserait la quatrième charge de cours pour les personnes chargées de cours dans le bassin. Les discussions sont toujours en cours.

L'été dernier, le Département des sciences comptables a lancé un programme de DESS en pratique comptable qui prépare les étudiants et étudiants à l'examen de pratique comptable. Le programme demande beaucoup d'heures d'encadrement et de corrections individualisées. Nous sommes donc en train de négocier une lettre d'entente avec la partie patronale pour protéger au mieux les droits des personnes chargées de cours qui seraient engagées pour effectuer les tâches d'encadrement et de correction.

Sur le plan du renouvellement de la convention collective, nous avons présenté une proposition de calendrier pour la préparation de la négociation collective lors de l'assemblée générale du SCCUQ du 11 juin 2014. Des présentations sur les modes de négociations ont été faites en AG en septembre et en janvier. Le mandat et la composition du Comité qui prépare la négociation de la convention collective (CPCC) ont été adoptés le 10 septembre et les membres ont été élus le 15 octobre. Sitôt élus, les membres du CPCC composé de huit personnes – un représentant par faculté et école et la vice-présidence à la convention collective – ont commencé leurs travaux. Ils ont fait la tournée des assemblées d'unité, tenu des kiosques de recueil d'information et consulté les membres dans leur faculté. Les membres du

CPCC ont présenté le résultat de leurs travaux aux conseils syndicaux du 25 février et du 11 mars. Les orientations de la prochaine négociation collective ont été présentées lors de l'AG du 31 mars.

Dans la continuité des travaux du CPCC, le mandat du Comité de négociation a été adopté lors de l'AG du 27 janvier et les membres ont été élus en AG le 31 mars. La négociation de la convention collective est donc en marche. Le comité est composé des trois membres élus, soit Raymond Bréard, Jonathan Hope et Jean-Baptiste Plouhinec, de la vice-présidence à la convention collective et du conseiller syndical de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, Yves Deslauriers.

Finalement, pour faire suite au rapport d'enquête de la CSN et au plan d'action sur la vie syndicale, la vice-présidence à la convention collective a été chargée d'élaborer un code de civilité qui vise à assainir l'atmosphère des instances et les relations entre les membres du SCCUQ. De plus, un projet de politique de prévention et d'intervention en matière de harcèlement psychologique et sexuel a été examiné et discuté en AG en novembre. La bouture finale de la politique devra être présentée lors d'une prochaine AG.

Ainsi, les derniers mois ont été fort occupés et les prochains le seront davantage avec la négociation de la convention collective. À ce propos, je vous encourage vivement à participer aux différentes instances où sera discuté l'avenir de nos prochaines conditions de travail.

**Gaëlle Breton-Le Goff**  
Vice-présidente  
à la convention collective

## COMITÉ DES AGENTES ET AGENTS DE RELATIONS DE TRAVAIL

# Une convention collective en fin de vie apporte son lot de travail

Au cours du dernier mandat, 61 dossiers ont fait l'objet d'une enquête approfondie. Ceux-ci se sont ajoutés aux dossiers toujours actifs de l'année précédente. Notre travail d'enquête a conduit au dépôt de 37 nouveaux griefs et, de ce nombre, six ont été portés ou seront portés sous peu à l'arbitrage. Deux griefs ont fait l'objet de plaintes devant la Commission des relations de travail, notre prétention étant que l'UQAM a bafoué des articles de lois du travail. Par contre, au moins neuf griefs ont été réglés à la satisfaction des membres impliqués sans recourir à l'arbitrage. Finalement, trois griefs découlant des années précédentes sont présentement en arbitrage. Le Comité des agentes et agents de relations de travail (CAART) veille ainsi au respect de la convention collective et apporte un soutien aux membres afin de prévenir et régler les problèmes de relations de travail.

Près d'une dizaine des griefs portés à l'arbitrage concernent la clause 10.02, dite « clause réserve », qui permet à un département de soustraire de l'affichage un certain nombre de cours, principalement pour les étudiantes, étudiants et les « personnes de réputation », des personnes à qui on reconnaît une expérience professionnelle exceptionnelle. Selon notre prétention, certains départements ont manqué de rigueur en attribuant des cours à des étudiants qui ne correspondent pas aux exigences de qualification pour l'enseignement (EQE). D'autres départements ont engagé des « personnes de réputation »

qui ne correspondent pas à la définition de cette catégorie prévue à notre convention collective. Ce sont des dossiers d'envergure pour nous tous, car, en plus de restreindre l'offre de cours, il s'agit ni plus ni moins d'un système de deux poids, deux mesures pour la reconnaissance des EQE. Dans le cas des « personnes de réputation » il s'agit d'une façon de contourner carrément les listes de pointage départementales.

### Procédure interne et supervision de stages

La procédure interne qui permet aux départements d'engager des personnes à l'extérieur de la liste de pointage a entraîné d'autres griefs importants pour l'ensemble des personnes chargées de cours. Plusieurs personnes avaient été engagées à l'externe par cette procédure sans qu'elles répondent aux EQE. Pour l'instant, le Service du personnel enseignant n'accorde plus la compétence reconnue ni le pointage à ces personnes, ce qui fait en sorte qu'elles ne peuvent pas enseigner au trimestre suivante. Il reste que ces embauches se font en violation de la clause 7.01 selon laquelle toute personne embauchée doit satisfaire aux EQE. À défaut de trouver des personnes répondant aux EQE, nous demandons à l'Université de contacter obligatoirement les personnes chargées de cours sur la liste de pointage départementale afin de leur offrir les cours en question même si cela dépasse le nombre maximum de cours par trimestre. De plus, nous demandons à ce que les

EQE soient réajustées pour mieux correspondre au profil des personnes disponibles sur le marché de travail, y compris, évidemment, les personnes chargées de cours déjà à l'embauche de l'Université. Plusieurs départements ont déjà réajusté volontairement leurs EQE afin de respecter l'article 7.01 et on essaie de négocier une entente avec l'employeur sur cette question.

Les griefs concernant les supervisions de stage ont été réglés à l'amiable. Nous avons demandé l'arbitrage pour ces griefs à la suite de la décision de l'Université de ne plus verser d'indemnités compensatrices pour certains cours stages qui avaient changé de sigle sans qu'il y ait eu modification du contenu de cours ou de la tâche demandée. Nous en sommes venus à une entente qui reconduira automatiquement les indemnités compensatrices lors de la modification d'un sigle de cours si son contenu n'a pas été modifié de façon substantielle. Advenant une modification substantielle, les parties se rencontreront pour discuter si ces nouveaux cours devront ou non comporter des indemnités compensatrices.

L'arbitre Richard Marcheterre nous a donné raison à la suite de l'arbitrage portant sur la clause 20.09 qui concerne la reconnaissance de la classification salariale antérieurement acquise à l'UQAM pour les personnes chargées de cours effectuant un retour après avoir quitté l'institution. Me Marcheterre a ordonné à l'Université de reconnaître, en plus de l'échelon anté-

rieurement acquis, le pointage qui était en réserve. Des ajustements monétaires rétroactifs ont été versés aux membres qui auraient eu droit à un avancement d'échelon grâce à ce pointage en réserve.

### Prévention et information

Notre rôle consiste aussi à faire le nécessaire pour prévenir les griefs et répondre aux interrogations des membres. Les membres du CAART ne peuvent être partout sur le terrain dans la quarantaine de départements de l'Université, nous avons besoin que les membres nous signalent les situations problématiques et qu'ils nous fassent part de leurs interrogations et de leurs préoccupations. Nous répondons aux appels des membres ou les accueillons à nos bureaux tous les jours de la semaine. Plusieurs situations problématiques ont été réglées à la satisfaction de toutes les parties sans avoir eu recours à la procédure de grief. Nous avons ainsi réussi à faire infirmer la décision de Desjardins Assurances, à la suite d'une mauvaise interprétation de la protection que nous avions négociée dans notre conven-

tion collective, quant au versement de prestations d'assurance-salaire à certaines personnes chargées de cours en congé de maladie.

Nous rencontrons nos vis-à-vis patronaux en Comité de relations professionnelles pour discuter des cas à l'étude, des griefs et de tout autre enjeu relatif à la convention collective et à nos conditions de travail, à raison d'une fois par mois. Lors de ces rencontres, des ententes ont été signées afin de régler des différends touchant l'attribution de cours, les conflits d'horaire, le transfert ou l'attribution d'EQE, etc.

Une vingtaine de chargées et chargés de cours ont participé au mois de mars à une séance d'information portant sur les demandes d'EQE et les bourses de perfectionnement. Nous avons aussi fait un survol des éléments les plus importants de notre convention collective lors d'une séance d'information pour les nouveaux membres organisée par nos collègues du Comité mobilisation-intégration (CMI). À l'occasion des assemblées d'unité, les membres présents ont profité

de l'occasion pour nous poser des questions sur leurs droits et leurs responsabilités en tant que personnes chargées de cours.

En cette année pré-négo, les membres du CAART ont également apporté un soutien technique aux membres du Comité de préparation de la convention collective (CPCC). Soutenir le Comité de négociation fait également partie du mandat du CAART.

Afin d'étendre leurs compétences et connaissances, deux agents du CAART ont participé à des formations en relations de travail cette année. Finalement, nous remercions notre conseiller syndical de la FNEEQ, Me Yves Deslauriers, que nous rencontrons fréquemment afin de faire le point sur différents dossiers.

*Robert Drouin  
Marielle Lacombe  
Kerwin Myler*

*Agente et agents de relations  
de travail*

## TRÉSORERIE

# Une année pleine de rebondissements... financiers

Le mandat qui s'achève a été caractérisé par le règlement de divers dossiers reliés à des exercices antérieurs. Ces événements sont venus influencer nos données financières de 2014. On se rappellera les allocations budgétaires spéciales votées dans nos instances en 2013-2014 pour régler des dossiers de harcèlement psychologique. Au cours du mandat actuel, nous avons procédé à leur règlement. Nous pouvons maintenant tourner la page.

Certains dossiers avaient déjà fait l'objet d'estimations, cependant les provisions se sont avérées insuffisantes. De plus, un dossier pour mauvaise représentation syndicale a été perdu par le SC-CUQ. Plusieurs questions, analyses et consultations (auprès de nos conseillers syndicaux, entre autres) nous ont placés devant l'évidence. Ainsi, à l'assemblée générale du 15 octobre 2014 une proposition d'affectation de 58 000 \$ a été adoptée afin d'entériner son

règlement. Nous accusons donc une perte pour l'exercice financier 2014. Notre dernière perte remonte à l'année 1998. Vous comprendrez que le paiement d'une telle somme a nécessité une gestion plus serrée de nos liquidités. Mais il est important de mentionner que la perte de cette année est circonstancielle.

### La surveillance des liquidités

De façon plus générale, la trésorerie s'est assurée au cours de son mandat de veiller au respect des

orientations et des projets votés lors de l'adoption du budget et de voir à ce que le Syndicat dispose toujours des liquidités nécessaires pour le bon déroulement de l'ensemble de ses activités. Un examen régulier des entrées de cotisations syndicales permet de s'assurer du maintien des liquidités au niveau anticipé, et de réagir rapidement dans le cas contraire.

Le budget initial adopté au début de l'année financière se fait sous l'égide de la prudence et les révisions budgétaires subséquentes permettent d'allouer des sommes supplémentaires à certaines activités. Ainsi, en octobre 2014, puisque les cotisations syndicales s'annonçaient plus élevées que prévu, nous avons procédé à une réallocation des ressources.

Une stratégie a été développée afin de tirer le meilleur parti possible de nos placements. On assiste depuis quelques années à une baisse des taux d'intérêt. Un suivi des échéances et du renouvellement de nos placements est fait dans la poursuite de cet objectif.

### Reddition des comptes

Le poste *Libérations syndicales* représente une des charges les plus importantes du Syndicat. La trésorerie, en appui avec la présidence, gère cette charge dans le respect des officières et officiers, en accord avec les décisions des instances,

et ce, dans le meilleur intérêt des membres.

Déjà la négociation est venue teinter nos activités, ce qui implique la trésorerie, puisqu'elle nécessite une solide organisation financière.

Une des responsabilités de la trésorerie est aussi de préparer la reddition des comptes. Une organisation est nécessaire pour que cela se fasse dans le respect de nos échéanciers. La version papier de ce numéro du *SCCUQBil@n* comporte des analyses et des rapports sur les finances de notre Syndicat. L'information financière qui y est présentée se veut transparente, compréhensible et accessible à toutes et à tous.

Dans nos nombreuses décisions ayant une implication financière, la trésorerie a joué le rôle-conseil pour conserver notre pérennité financière et pour s'assurer que toutes les décisions politiques et financières se prennent dans le meilleur intérêt des membres, et ceci, dans la vie syndicale au quotidien.

### Avant et après la retraite

Un soutien aux membres qui songent à la retraite est aussi assuré. Ce soutien se concrétise par des conférences sur la retraite et par des rencontres individuelles. Ce service plus direct aux membres est particulièrement motivant. Dans la même foulée, la participation de la

trésorerie au Comité de retraite du Régime de retraite des chargés de cours de l'UQ, en tant que représentante des chargées et chargés de cours de l'UQAM, permet la transmission des enjeux plus rapidement au Syndicat. Nous occupons également un poste au Conseil d'administration de la Caisse de la Culture, institution financière où sont nos avoirs.

Fort de l'expérience de l'an passé, la trésorerie, s'est une fois de plus impliquée dans l'organisation dans la Fête des personnes chargées de cours retraitées. C'est avec enthousiasme que nos collègues ont répondu à l'invitation et c'est avec plaisir que le Syndicat leur a témoigné, cette année encore, sa reconnaissance.

Au cours du mandat 2014-2015, le secrétariat général et la trésorerie se sont vus confier la responsabilité de négocier le renouvellement de la convention collective de notre employée. La négociation s'est très bien déroulée, à la grande satisfaction des parties.

Finalement, la trésorerie a participé à l'élaboration d'une politique de régie interne servant à préciser et à baliser les façons de faire au Syndicat. Ce dossier est en cours.

**Marie Bouvier**  
**Trésorière**

### RÉDACTEUR EN CHEF ET DIRECTION ARTISTIQUE

RICHARD BOUSQUET  
VICE-PRÉSIDENT À L'INFORMATION

MONTAGE ET RÉVISION D'ÉPREUVES  
VIOLAINE GASSE

IMPRESSION : IMPRIMERIE DE LA RIVE-SUD

PHOTO PAGE COUVERTURE : YVETTE PODKHLEBNIK

PRÉCISION ET REMERCIEMENTS

Les textes de ce numéro du *SCCUQBil@n* se veulent le reflet de ce qui s'est passé au cours de l'année 2014-2015 dans les champs de responsabilité des différents postes du Comité exécutif, du Comité mobilisation-intégration et du Comité des agentes et agents de relations de travail du Syndicat et non le bilan personnel des titulaires de ces postes au sein de l'équipe syndicale. Nous espérons que vous en apprécierez la distinction.

Les membres de l'équipe profitent de l'occasion pour souligner le bon travail de Violaine Gasse au secrétariat et à la permanence du Syndicat. Elle a toujours su répondre à toutes nos demandes, faciliter le travail de chacune et chacun d'entre nous, tout en étant au service de l'ensemble des membres du SCCUQ.

SCCUQ  
ADRESSE CIVIQUE  
1255, RUE ST-DENIS  
LOCAL A-R540  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2X 3R9

ADRESSE POSTALE  
C.P. 8888,  
SUCC. CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H3C 3P8

TÉLÉPHONE : 514 987-3495  
TÉLÉCOPIEUR : 514 987-8475  
WWW.SCCUQ.ORG  
ADRESSE ÉLECTRONIQUE: SCCUQ@UQAM.CA